

## **Appel à Consultation pour la réalisation d'une étude de définition d'un mécanisme /dispositif de veille, d'une grille de lecture, des indicateurs, des outils et des moyens techniques de partage/diffusion de l'information et de reporting en matière de l'image de la femme dans les médias - Termes de référence -**

### **1. Contexte**

Le Maroc compte parmi les pays à accorder une attention particulière à la promotion des droits des femmes et à œuvrer à la consécration du principe de l'égalité dans la perspective de concrétiser le développement durable et contribuer à la justice sociale.

Ces dernières décennies, des avancées capitales en matière d'égalité des sexes tant au niveau législatif, institutionnel, politique et économique que social ont été enregistrées, grâce à la convergence de deux facteurs : une volonté politique exprimée au plus haut niveau de l'Etat et l'implication et le dynamisme de la société et des différents acteurs politiques et associatifs. Cette période a été également marquée par un engagement au niveau international, d'harmonisation des politiques et législations nationales en matière d'égalité avec les recommandations issues des instruments internationaux et régionaux des droits humains en général et des femmes en particulier ratifiés par le Maroc.

Ainsi, les réformes lancées ont été couronnées par l'adoption de la Constitution de juillet 2011 qui a institué l'égalité entre l'homme et la femme dans tous les domaines. De ce fait, les parties prenantes s'engagent à lutter contre toutes les formes de discrimination et à prendre les mesures nécessaires pour que les femmes soient dûment représentées à tous les niveaux de décision afin qu'elles puissent assumer pleinement leur rôle en tant que partenaire incontournable dans le développement du pays.

Dans ce contexte, conscient du rôle des médias qui jouent un rôle crucial dans la formation des perceptions, des opinions et des comportements, et de leur impact de l'image qu'ils véhiculent et qui tend à reproduire la construction des rôles sociaux et la permanence des stéréotypes, le Maroc œuvre depuis l'adoption de la charte pour l'amélioration de l'image de la femme dans les médias ( 2005), à approfondir la réflexion sur la question à différents niveaux : législatif, institutionnel et gouvernance du secteur des médias.

- C'est dans ce sens que le MSFFDS a réalisé un certain nombre d'actions à visée stratégique, tels: la consécration dans le plan gouvernemental pour l'égalité (PGE, 2012-2016), au quatrième objectif de l'Axe 1 relatif à « L'institutionnalisation et la diffusion des principes de l'équité, de l'égalité et l'instauration des bases de la parité », et a procédé en 2014 à la création de l'observatoire National de l'Image de la Femme dans les Médias (ONIFM), en tant que mécanisme national tripartite. Ce mécanisme qui regroupe les différents représentants (es) des départements ministériels, de la société civile, des associations professionnelles et des universités, a été consolidé par l'intégration de dispositions afférentes à l'amélioration de l'image de la femme dans les médias dans les nouveaux cahiers de charges des opérateurs

audiovisuels et par l'adoption par le Conseil de Gouvernement, en mai 2014, du projet de modification de la Loi n°77-03 relative à l'audio-visuel. Cette loi vise la lutte contre les images stéréotypes et prévient la discrimination ou le dénigrement de la dignité de la femme dans les médias, mais aussi à promouvoir la culture de l'égalité, l'élaboration de la charte d'éthique et déontologie élaborée en 2013, ainsi que des études réalisées par le MSFFDS relatives à l'amélioration de l'image de la femme dans les médias.

Aussi, l'ONIFM en tant que mécanisme investi d'une mission de veille et de suivi de l'image de la femme dans les différents médias (Presse écrite, radiophonique, audio-visuelle et numérique) ; s'est fixé comme objectifs :

- Elaborer et développer les indicateurs dans le domaine de la veille de l'image de la femme dans les medias ;
- Mettre en place une base de données relative aux images stéréotypées collectées à partir des différents médias (Presse écrite, radiophonique, audio-visuelle et numérique) ;
- Contribuer à l'élaboration des études et des recherches inhérents à l'image de la femme dans les médias et à son évolution ;
- Assurer le suivi et l'évaluation de l'image de la femme dans les politiques publiques ;
- Elaborer le rapport annuel et des rapports thématiques sur des questions émergentes en lien avec l'image de la femme dans les médias.

Pour la réalisation de ces objectifs, l'ONIFM dont les membres ont été nommés (19 Juin 2015), et qui regroupe des représentants (es) des différents secteurs gouvernementaux, des associations des instances professionnelles des médias, ainsi que des centres d'études et de recherche universitaires, s'est doté d'une feuille de route , déclinée en plan d'action qui s'articule autour de plusieurs activités, dont les plus importantes sont : sont la veille et le suivi de l'image de la femme dans les différents produits médiatiques : ??Presse écrite, radiophonique, audio-visuelle et numérique, la formulation des indicateurs de la veille de l'image de la femme dans les medias, et l'élaboration du rapport annuel et des rapports thématiques.

C'est dans le cadre de coopération Maroc/ Belgique, que le Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et de Développement Social en partenariat avec la coopération déléguée de l'Agence des Nations Unies pour la Population (UNFPA), lance un appel à consultation pour le recrutement d'un-(e)-consultant-(e)- pour la réalisation d'une étude dont l'objet est centré sur la définition d'un mécanisme /dispositif de veille, accompagné d'une grille de lecture et d'indicateurs, d'outils et moyens numériques de partage/diffusion de l'information et de reporting en lien étroit avec l'image de la femme dans les médias.

## **2. Objectifs et résultats attendus de la prestation**

### **Objectif Général :**

- Définir un dispositif ou mécanisme de veille de l'image de la femme dans les médias, y compris une grille de lecture, des indicateurs des outils et des moyens techniques de partage/diffusion de l'information et de reporting et renforcer les capacités des membres de l'ONIFM et du secrétariat permanent en vue de leur permettre une bonne appropriation dudit dispositif.

## **Objectifs spécifiques :**

- Proposer, sur la base d'un benchmark national et international, une définition de la veille de l'image de la femme dans les médias (différents types de veille, démarches, dispositifs, données et indicateurs à collecter, traitement des données, étapes de veille, Profil/mission des personnes, structures chargées de la veille, partenariats ...). Cette définition doit analyser l'utilité/ l'intérêt d'un dispositif de veille de l'image de la femme dans les médias au sein de l'ONIFM;
- Définir le dispositif de veille de l'image de la femme dans les médias à mettre en place au sein de l'ONIFM:
  - La démarche/méthode la plus appropriée pour la mise en place du dispositif ;
  - Les outils facilitant la veille de l'image de la femme dans les médias (techniques, organisationnels et procéduraux);
  - les besoins en matière d'information, et de communication et de supports correspondants ;
  - Les sources d'information et de données ;
  - la méthodologie du traitement de l'information : collecte/analyse/ formes et modalités de diffusion ;
  - la formulation des indicateurs de veille de l'image de la femme dans les médias ;
  - Profils nécessaires ;
  - Formations et actions de renforcement des capacités nécessaires ;
  - Les partenariats à mettre en place.
- Proposer une feuille de route pour la mise en œuvre dudit dispositif ;
- Organiser au profit des membres de l'ONIFM et du secrétariat permanent un séminaire de dissémination et d'appropriation des résultats de la mission.

## **Résultats attendus :**

- Un dispositif (ou mécanisme) de veille de l'image de la femme dans les médias, y compris une grille de lecture, des indicateurs des outils et des moyens techniques de partage/diffusion de l'information et de reporting, est défini ;
- Une feuille de route pour la mise en œuvre dudit dispositif est conçue ;
- Les capacités des membres de l'ONIFM et du secrétariat permanent sont renforcées en vue de leur permettre une bonne appropriation dudit dispositif.

## **3. Mandat/Tâches du consultant/e**

Pour la réalisation de cette consultation, le (la) consultant(e) tout au long du processus de sa mission, travaillera en étroite collaboration avec l'équipe du MSFFDS, les membres de l'ONIFM et le UNFPA.

## **Principales étapes de la prestation :**

### **Phase préparatoire :**

- ✓ Tenir une réunion de cadrage avec les responsables du MSFFDS, un représentant de l'ONIFM et la représentante de l'UNFPA;

- ✓ Tenir des réunions de travail et de suivi avec les membres de l'ONIFM et du secrétariat Permanent de l'ONIFM ;
- ✓ Elaborer et présenter pour validation une démarche méthodologique incluant, les outils et techniques d'investigation, l'approche proposée, l'échéancier etc... tenant compte des objectifs et résultats attendus de la prestation.

### **Phases de réalisation :**

- Elaboration d'un rapport de benchmark, accompagné de recommandations pertinentes en phase avec le contexte national ;
- Elaboration de la version préliminaire du rapport incluant tous les aspects requis :
  - La démarche/méthode la plus appropriée pour la mise en place du dispositif ;
  - Les outils facilitant la veille de l'image de la femme dans les médias (techniques, organisationnels et procéduraux);
  - les besoins en matière d'information, et de communication et de supports correspondants ;
  - Les sources d'information et de données ;
  - la méthodologie du traitement de l'information : collecte/analyse/ formes et modalités de diffusion ;
  - la formulation des indicateurs de veille de l'image de la femme dans les médias ;
  - Profils nécessaires ;
  - Formations et actions de renforcement des capacités nécessaires ;
  - Les partenariats à mettre en place.
- Présentation du rapport préliminaire ;
- Elaboration de la version finale du rapport, tenant compte des recommandations des parties impliquées ;
- Elaboration d'une feuille de route pour la mise en œuvre dudit dispositif ;
- Organisation au profit des membres de l'ONIFM et du secrétariat permanent d'un séminaire de dissémination et d'appropriation des résultats de la mission.

**Il est à noter que les rapports seront rédigés en arabe et en français soumis à l'autorité contractante avec un support électronique.**

**Les livrables seront soumis à la validation des différentes parties prenantes.**

### **4. Profil du consultant/e:**

Cette prestation sera confiée à un(e) consultant(e) ou un bureau d'étude qui mettra à la disposition de cette consultation des ressources ayant les compétences et les expériences confirmées dans les domaines liés à l'objet de la prestation. Le consultant(e) ou le bureau d'étude doit répondre au profil et compétences ci- après :

- Un diplôme de l'enseignement supérieur de niveau BAC+5 minimum en sciences sociales, sciences politiques, sciences économiques ou à défaut 5 ans d'expérience dans un domaine pertinent.
- Un diplôme qualifiant en communication/Médias ;
- Disposer d'une bonne connaissance du contexte relatif au sujet de la dite consultation (national et international);

- Une bonne connaissance de l'environnement médiatique ;
- Excellentes capacités de rédaction et d'analyse en français et en arabe ;
- Posséder une connaissance suffisante de l'approche genre, l'approche Droit (lois, concepts, définitions). Une formation spécifique en genre constitue un atout.
- Maitriser les méthodes d'investigation et des recherches qualitatives ;
- Expert dans le suivi et l'analyse de la presse et du Web.

## **5. Dossier et modalités de soumission des offres**

Cette consultation est ouverte aux consultants nationaux. Le/la consultant/e candidat/e devra soumettre sa proposition qui couvre l'ensemble des exigences figurant dans les termes de références de cette consultation. Sa proposition doit contenir :

- **L'offre technique constituée des éléments suivants :**
  - Note méthodologique décrivant la démarche qui sera suivie pour répondre aux termes de référence de la consultation et des éléments contribuant à l'enrichissement de ces termes de référence ;
  - CV détaillé ;
  - Copies légalisées des diplômes et attestations de référence ;
  - Calendrier d'exécution.
- **L'offre financière :**
  - Elle doit comprendre le nombre de jours de travail effectif estimé.
  - L'offre financière en montant brut qui est soumis à l'impôt à la charge du consultant (incluant les honoraires et les éventuels frais de déplacement s'il en aura besoin).

## **6. Evaluation de l'offre**

L'évaluation des dossiers de candidatures se fera par une commission constituée par des représentants du Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille, et du Développement Social et de l'UNFPA. L'évaluation des offres se déroulera en deux temps : (i) évaluation/analyse de l'offre technique dans un premier temps, puis, (ii) évaluation de la proposition financière dans un second temps.

### **Phase 1 : Analyse technique comparative des offres :**

Pendant cette phase, il sera procédé à la comparaison technique des offres. Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de pertinence à la réponse aux termes de références. Une note technique **NT** sur **100** sera attribuée à chaque offre, sur la base de la grille d'évaluation suivante :

<b>Grille d'évaluation</b>	<b>100</b>	
<b>1 Expertise et formation du soumissionnaire</b>	<b>50</b>	
<b>1.1 Expérience et expertise dans le domaine d'intervention de la prestation :</b>	<b>20</b>	
- Grande expérience (sup à 15 ans)	20	
- Assez bonne expérience (entre 10 et 15 ans)	15	
- Moyenne expérience (entre 5 et 9 ans)	10	
- Faible expérience (moins de 5 ans)	5	
<b>1.2 Expérience de travail avec les institutions nationales :</b>	<b>15</b>	
- Grande expérience (Nbr d'attestations sup à 5 ans)	15	
- Assez bonne expérience (Nbr d'attestations entre 3 et 5 ans)	10	
- Moyenne expérience (Nbr d'attestations moins de 3 ans)	5	
<b>1.3 Pertinence du CV (diplôme et certificat)</b>	<b>15</b>	
- Niveau supérieur (bac +5 et plus)	15	
- Moyen (bac +3)	10	
- Bac <diplôme < bac +3)	5	
<b>2. Démarche méthodologique</b>	<b>50</b>	
- Approche méthodologique : retrace les objectifs/résultats attendus de la prestation, en détaillant le contenu et l'argumentaire et comportant une valeur ajoutée aux spécifications des TDR	Excellente	50
- Approche méthodologique : retrace les objectifs/résultats de la prestation, en détaillant le contenu/argumentaire	Satisfaisante	40
- Approche méthodologique : retrace les objectifs de la prestation, sans détailler le contenu/argumentaire (se limite aux TDR)	Acceptable	30
- Approche méthodologique : incohérente et/ou non conforme aux TDR de la prestation	Méthodologie non conforme	0
<b>Important :</b> Seront systématiquement éliminées à l'issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à <b>70 points</b> .		

### **Phase 2 : Analyse financière comparative des offres :**

A l'issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d'une note (**NF**) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins disant. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

$$NF = 100 * P_{min} / P$$

*P* : Prix de l'offre

*P<sub>min</sub>* : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disant.

### **Phase 3 : Analyse technico-financière :**

Les notes techniques (**NT**) et financières (**NF**) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

→70% pour l'offre technique

→30% pour l'offre financière

$$NG = 0,7 * NT + 0,3 * NF$$

Le Contrat sera adjugé à l'offre du **mieux disant** ayant obtenu **la note globale « NG » la plus élevée**.

## 7. Délai de la consultation et livrables

La consultation se déroulera en **quatre-vingt-dix (90) jours de travail** (Jour/Homme) étalée comme suit :

Livrable	Nombre de jours
<b>Livrable 1: Note Méthodologique</b>	10 jours
<b>Livrable 2: Rapport de Benchmark</b>	15 jours
<b>Livrable 3 : Rapport de définition du dispositif</b>	35 jours
<b>Livrable 4 : Feuille de route de mise en œuvre du dispositif</b>	15 jours
<b>Livrable 5 : Rapport du séminaire de dissémination des résultats</b>	15 jours
<b>Total</b>	90 jours

*Cette répartition est à titre indicatif, le(a) consultant (e)/bureau d'études est invité à proposer un calendrier exécutif.*

## 8. Supervision de la consultation

La consultation sera conduite sous la supervision d'un comité de suivi composé des représentants du MSFFDS de l'ONIFM et de l'UNFPA. Ce comité se chargera également de la validation des livrables. Le consultant devra fournir au comité de suivi la version provisoire de chaque livrable une semaine avant le jour de la tenue de l'atelier pour qu'elle soit renvoyée aux participants pour avis. Chacun des livrables doit être fournis à en version papier paraphée par le consultant et en version électronique.

## 9. Modalités contractuelles et financières

Le contrat de **ladite** consultation sera établi entre le MSFFDS et le(a) consultant (e)/bureau d'études.

## 10. Montant de la consultation :

Le montant de ladite consultation est estimé à 60 000,00 DH.

### Dépôt du dossier de candidature :

Les candidats/es intéressé/es sont invité/es à envoyer, sous pli fermé, leur offre portant la mention « **Appel à Consultation pour L'Élaboration et la diffusion d'un plan et des supports de communication sur la loi 103.13 relative à la lutte contre la violence à l'égard des femmes et ses mesures d'accompagnement** » à l'adresse suivante : **Ministère de la Solidarité, de la Femme, de la Famille et du Développement Social – Service de la Coopération Bilatérale et Multilatérale, 47, Avenue Ibn Sina – Agdal, Rabat – Maroc** au plus tard le **14 Avril 2017 à 16h00**, date et heure limites de réception des candidatures.

Les jours et horaires de réception sont du lundi au vendredi inclus de 10 à 16 heures et jusqu'à expiration du délai.

Les dossiers qui parviendraient après la date et heure limites fixées ci-dessus ne seront pas pris en compte.

Les candidats doivent assumer les risques inhérents au délai d'acheminement par un tiers porteur.